

DECISION D'APPROBATION DE MODELE
N° 94.00.611.007.1 DU 7 AVRIL 1994

Balance à équilibre automatique, à indication
du poids et du prix, TESTUT modèle J400C,
incluant une caisse enregistreuse ADS ANKER
modèle 44-1220 ou modèle 34-1220

(CLASSE III)

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 91-330 DU 27 MARS 1991 (ART. 10), MODIFIE PAR LE DECRET N° 93-973 DU 27 JUILLET 1993, REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : INSTRUMENTS DE PESAGE A FONCTIONNEMENT NON AUTOMATIQUE.

FABRICANTS

Société TESTUT, 855, rue de l'Horlogerie, 62401 Béthune.

Société ADS ANKER, 153, rue Michel Carré, 95105 Argenteuil.

DEMANDEUR

Société TESTUT, 855, rue de l'Horlogerie, 62401 Béthune.

OBJET

La présente décision complète les décisions n° 93.00.611.012.1 du 8 novembre 1993 (1) et n° 93.00.611.014.1 du 21 décembre 1993 (2) relatives à la balance TESTUT modèle J400C.

(1) Revue de Métrologie, novembre 1993, page 1466.

(2) Revue de Métrologie, décembre 1993, page 1570.

(3) Revue de Métrologie, juillet 1991, page 659.

(4) Revue de Métrologie, février 1994, page 145.

(5) Revue de Métrologie, septembre 1989, page 1172.

(6) Revue de Métrologie, décembre 1990, page 1599.

(7) Revue de Métrologie, février 1991, page 169.

CARACTERISTIQUES

La balance TESTUT modèle J400C faisant l'objet de la présente décision diffère du modèle approuvé par les décisions précitées par la présence d'une caisse enregistreuse ADS ANKER modèles 44-1220 ou 34-1220 ainsi que par la possibilité pour l'élément peseur J400S de ne pas comporter de clavier.

Les autres caractéristiques restent identiques à celles figurant dans les décisions précitées.

SCELLEMENTS

Le dispositif de scellement de la balance TESTUT modèle J400C est identique à celui de la balance TESTUT entrant dans sa composition : modèle J400S approuvé par les décisions n°s 91.00.611.018.1 du 10 juillet 1991 (3) et 94.00.611.004.1 du 22 février 1994 (4) ou modèle J400, approuvé par les décisions n° 89.1.20.629.1.3 du 4 septembre 1989 (5), n° 90.1.30.629.2.3 du 23 novembre 1990 (6) et n° 91.00.611.002.1 du 20 février 1991 (7).

CONDITIONS PARTICULIERES D'INSTALLATION

Lors de la mise en service sur le lieu d'emploi, l'installateur doit s'assurer que les éléments constitutifs de la balance mise en service sont conformes au modèle approuvé, que la liaison entre les éléments constitutifs de la balance J400C est active et que cet instrument de pesage respecte les prescriptions réglementaires qui lui sont applicables.

La balance doit toujours être installée horizontalement, mise de niveau sur une base stable. Elle est disposée de telle sorte que l'acheteur puisse facilement se rendre compte du résultat de la pesée.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

La plaque d'identification de la balance J400C doit porter au moins les indications suivantes :

- balance TESTUT modèle J400C ;
- numéro de série ;
- décision n° 94.00.611.007.1 du 7 avril 1994 ;
- les caractéristiques métrologiques et la classe de précision.

Cette plaque doit être revêtue de la marque d'identification du demandeur ou de son identification complète.

Lorsque la caisse enregistreuse est installée en configuration monobloc, sa plaque d'identification, conforme au schéma figurant en annexe, est apposée sur une face visible.

Lorsque les modules constitutifs de la caisse enregistreuse modèle 44-1220 sont séparés, chacun d'eux porte la plaque d'identification de la caisse apposée sur sa face la plus visible.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

La vérification primitive des balances J400C est effectuée dans les locaux de la Société TESTUT à 62401 Béthune ou dans les locaux de la Société ADS ANKER à 95105 Argenteuil.

Dans le cas particulier où la caisse ADS ANKER modèle 44-1220 ou modèle 34-1220 est déjà installée, et que l'utilisateur souhaite la connecter à une balance pour constituer la balance J400C conforme à la présente décision, la vérification primitive peut être exceptionnellement effectuée au lieu d'utilisation.

Il appartient, dans ce cas, à l'installateur demandeur de la vérification primitive : Société TESTUT ou Société ADS ANKER, de prendre toute disposition pour que la vérification primitive ait lieu le jour de l'installation, de fournir à l'agent

de la DRIRE la présente décision et ses annexes, et d'apposer la ou les plaques d'identification sur la caisse suivant qu'il s'agit du modèle monobloc ou modulaire.

DEPOT DE MODELE

Plans et schémas déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement Nord-Pas-de-Calais et chez les fabricants.

VALIDITE

La présente décision est valable jusqu'au 31 décembre 2002.

REMARQUE

Les balances TESTUT modèle J400C objet de la présente décision peuvent être commercialisées sous la marque TESTUT ou sous d'autres marques.

ANNEXES

Notice descriptive.

Plan de scellement n° 6083-1.

Schéma de la plaque d'identification des caisses enregistreuses n° 6083-2.

Photographies n°s 6083-3 et 4.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPEchement DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGENIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE,

J. HUGOUNET

NOTICE DESCRIPTIVE

Balance à équilibre automatique,
à indication du poids et du prix,
TESTUT modèle J400C
incluant une caisse enregistreuse
ADS ANKER modèle 34-1220
en configuration compacte

1) DESCRIPTION PHYSIQUE DE L'ENSEMBLE

Le système de balance TESTUT modèle J400C est composé d'une balance TESTUT modèle J400 ou J400S et d'une caisse enregistreuse ADS ANKER modèle 34-1220 en configuration compacte.

2) MISE EN SERVICE

La mise en service du système est effective lorsque les opérations de configuration et de connexion entre la balance et la caisse d'une part, et la programmation des Appels-Prix d'autre part sont réalisées.

Les Appels-Prix exploités dans les échanges de données entre la caisse et la balance sont ceux des articles pesés exclusivement.

La balance fonctionne prioritairement en mode connecté à la caisse. Dans cet état, seules les touches de tare (*T*), de correction (*C*) et de configuration (*F*) sont accessibles à l'utilisateur. Il a été prévu un mode de fonctionnement dégradé en l'absence d'une caisse fonctionnelle qui est accessible par appui sur la touche correction (*C*) du clavier de la balance.

Dans ce mode, le prix unitaire est introduit au clavier de la balance et les données principales sont visualisées uniquement sur l'afficheur de la balance.

La balance J400S peut ne pas être dotée d'un clavier, dans ce cas seule la touche de commande de tare semi-automatique (*T*) disposée sur la colonne d'afficheur subsiste. Le fonctionnement en mode dégradé n'est donc pas accessible.

3) DESCRIPTION DES TOUCHES DE LA CAISSE

Se référer au document descriptif du clavier inclus en annexe de la notice descriptive concernant la balance J400C incluant la caisse ADS modèle 44-1220.

4) MODE OPERATOIRE ET ENREGISTREMENT DES DONNÉES**Mode opératoire**

- Dépôt de l'article à peser sur le plateau de la balance
- L'opérateur de la caisse appelle le PLU par son numéro, et ensuite utilise la touche «PLU Balance».

Ces deux séquences peuvent être inversées ou l'enregistrement d'un article pesé peut se faire par l'intermédiaire d'une seule touche d'appel de prix direct.

Transmission de données

A l'appui de la touche «POIDS», la caisse envoie une demande de modification de prix unitaire de l'article sélectionné à la balance. La balance effectue le calcul du prix à payer. La caisse l'interroge alors et reçoit en réponse les informations principales : «Poids, Prix Unitaire et Prix à Payer».

5) AFFICHAGES ET IMPRESSIONS**Balance**

Sur la balance sont affichées les informations principales Poids, Prix unitaire et Prix à Payer, ainsi qu'un voyant «Net» de mise en œuvre du dispositif de tare semi-automatique.

Ces informations sont visibles simultanément sur l'afficheur vendeur et l'afficheur consommateur.

Caisse

La caisse affiche après appel d'un article pesé, le libellé de cet article ainsi que le prix à payer.

A la demande d'édition du ticket client, après appui sur la touche total, la caisse affiche la mention «TOTAL» ainsi que le prix à payer par le client.

En cas d'annulation de l'enregistrement courant, la somme apparaît, précédée du signe «-» sur l'afficheur.

Sur le ticket, la mention «ANNULE» précède le poids, le libellé, le prix unitaire et le prix à payer précédé du signe «-» correspondant à l'article courant annulé.

Sur le ticket imprimé par la caisse, pour un produit pesé, les trois informations : Poids, Prix unitaire et Prix à payer sont imprimées ainsi que les symboles unitaires correspondant : kg, F/kg et F.

6) SECURITES DE FONCTIONNEMENT DE LA BALANCE

Plusieurs contrôles ont été mis en place afin de détecter les erreurs de transmission entre la

caisse et la balance. Ces contrôles conduisent à interdire toute transmission et à afficher un message d'alarme lorsque l'erreur persiste.

Lorsque la balance ne dispose pas d'une donnée de poids stable, la demande peut être réitérée dans un délai maximal de 3 secondes. Si, passé ce délai, la balance est dans l'impossibilité de fournir un poids, la caisse émettra un sifflement continu d'erreur. La commande d'effacement de la caisse doit être activée avant de pouvoir effectuer une nouvelle opération.

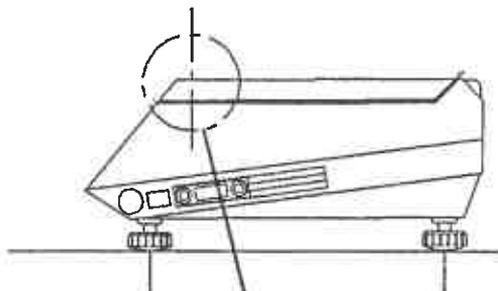
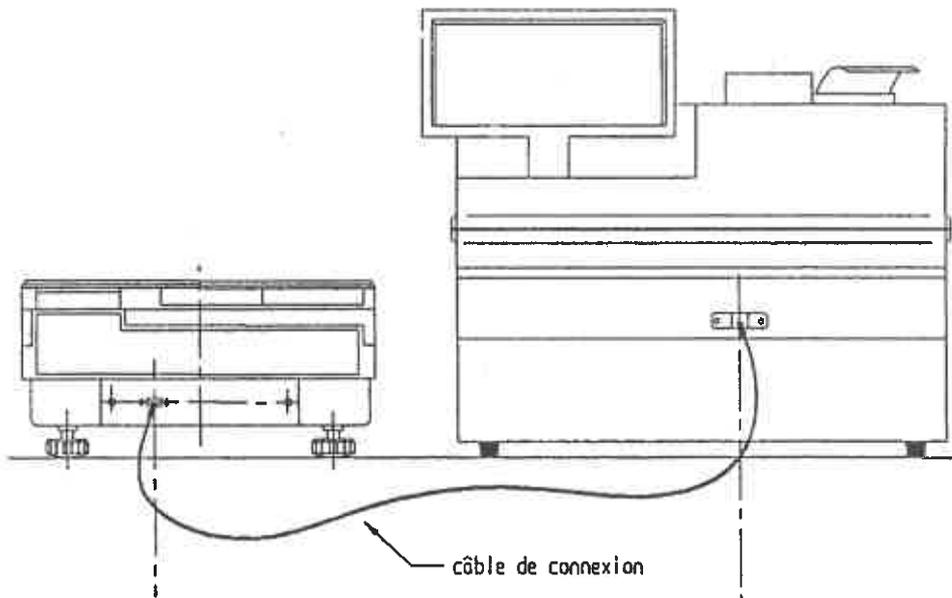
La communication en défaut est répétée cinq fois avant que la caisse n'émette un sifflement d'erreur.

En cas de défaut permanent de communication entre la caisse et la balance, cette dernière pourra fonctionner en mode dégradé après déblocage du clavier par appui sur la touche correction (C). Il sera alors possible de saisir manuellement un prix unitaire sur le clavier de la balance. A toute nouvelle communication valide de la caisse, le mode normal reprend la priorité et le clavier numérique de la balance se verrouille.

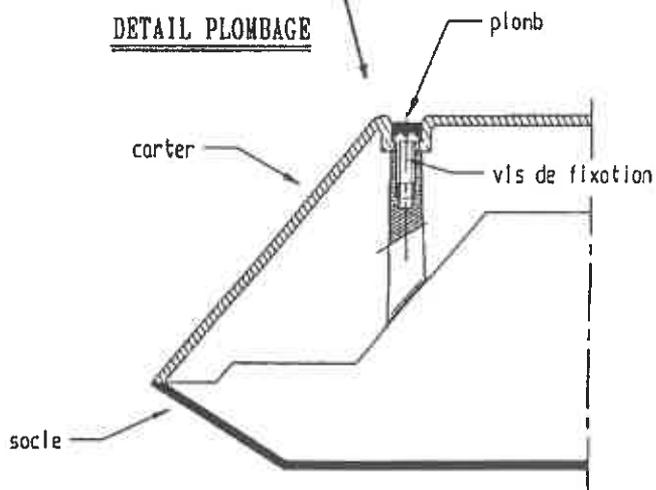
■ N° 6083-1

**BALANCE A EQUILIBRE AUTOMATIQUE A INDICATION DU POIDS ET DU PRIX TESTUT J400C CONNECTEE
AUX CAISSES ENREGISTREUSES ADS ANKER 34-1220 ET 44-1220**

Plan de scellement



DETAIL PLOMBAGE





■ N° 6083-2

**BALANCE A EQUILIBRE AUTOMATIQUE A INDICATION DU POIDS ET DU PRIX TESTUT J400C CONNECTEE
AUX CAISSES ENREGISTREUSES ADS ANKER 34-1220 ET 44-1220**

Plaques d'identification

Balance TESTUT Modèle J400C Classe (III)
Décision n° _____ du ____/____/____
Caisse ADS ANKER Modèle 34 1220

Balance TESTUT Modèle J400C Classe (III)
Décision n° _____ du ____/____/____
Caisse ADS ANKER Modèle 44 1220



■ N° 6083-3

BALANCE A EQUILIBRE AUTOMATIQUE A INDICATION DU POIDS ET DU PRIX TESTUT J400C CONNECTEE
AUX CAISSES ENREGISTREUSES ADS ANKER 34-1220





■ N° 6083-4

**BALANCE A EQUILIBRE AUTOMATIQUE A INDICATION DU POIDS ET DU PRIX TESTUT J400C CONNECTEE
AUX CAISSES ENREGISTREUSES ADS ANKER 34-1220**

